

**L'Organisation Internationale du Travail (OIT)** a pour vocation de promouvoir la justice sociale et notamment de faire respecter les droits de l'homme dans le monde du travail. Elle met au point de manière tripartite des conventions et des recommandations internationales du travail qui définissent les normes minimales à respecter dans son ressort, consciente que dans le contexte de la mondialisation, les normes internationales du travail constituent un facteur déterminant de régulation.

**L'Association Française pour l'OIT (AFOIT)** a pour but de promouvoir, dans le plus grand nombre de pays et bien au delà du cercle restreint des experts internationaux, l'action de l'OIT. Elle est née d'une volonté des partenaires sociaux français et de nombreuses personnalités du monde politique, économique et social et reçoit l'appui du Conseil Economique Social et Environnemental. Son ambition est d'asseoir au niveau de la société civile française la visibilité de l'OIT et d'accroître la lisibilité de son action et de sa stratégie.

Pour ce faire, l'AFOIT organise des colloques destinés à sensibiliser le plus grand nombre sur les actions de l'OIT.

**La Convention du Travail Maritime 2006** est l'une des actions majeures de ces dernières années. Premier exemple de refonte de son corpus conventionnel par une organisation des Nations Unies, cette convention témoigne de l'importance du tripartisme. Elle remplace soixante neuf conventions antérieures et traite le sujet de manière globale, complète et moderne tout en s'inscrivant dans le processus du travail décent lancé par le Directeur Général de l'OIT. C'est une action très concrète de régulation de la mondialisation qui comporte d'importantes innovations dont beaucoup sont transposables dans d'autres secteurs que le maritime. Le colloque s'attachera à les mettre en évidence ainsi que la dynamique créée par cette démarche nouvelle.

Siège social : AFOIT  
Conseil Economique, Social et Environnemental  
9. Place d'Iéna - 75775 PARIS Cedex 16  
Téléphone : + 33 1 40 52 84 22  
Courriel : dhotte@force-ouvriere.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

**ASSOCIATION FRANCAISE POUR  
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

**CENTRE DE DROIT MARITIME ET OCÉANIQUE  
UNIVERSITÉ DE NANTES**

**CONFERENCE REGIONALE**

**« LA CONVENTION DU TRAVAIL MARITIME EN MOUVEMENT »**

---

**JEUDI 27 OCTOBRE 2011**

**de 09h30 à 17h30**

---

**HEMICYCLE DE L'HOTEL DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE  
1. Rue de la Loire  
44 966 - NANTES Cedex 9**

Contact AFOIT : + 33 1 40 52 84 22



**CONFERENCE REGIONALE**  
sous la Présidence d'honneur du Président du  
Conseil Economique, Social et Environnemental Régional des Pays de la Loire (CESER)  
et avec la collaboration de l'Université de Nantes

**HEMICYCLE DE L'HOTEL DE REGION**  
**JEUDI 27 OCTOBRE 2011**

« **LA CONVENTION DU TRAVAIL MARITIME EN MOUVEMENT** »

*Première concrétisation de l'approche normative intégrée, cette « Charte des droits des marins » est dotée de mécanismes particulièrement originaux de contrôle de la norme et contribue à donner une dimension sociale à la mondialisation.*



UNIVERSITÉ DE NANTES

<b>9h30-10h00</b>	<b>Accueil des participants</b>	<b>12h30-13h00</b>	<b>Questions</b>
<b>10h00-10h30</b>	<b>Ouverture :</b> <i>Le Président du Conseil Economique Social et Environnemental des Pays de la Loire ou son représentant</i>	<b>13h00-14h15</b>	<b>Déjeuner offert par le CESER</b>
	<b>Introduction :</b> <b>Jean-Claude JAVILLIER</b> <i>Président de l'AFOIT</i>	<b>14h30-16h00</b>	<b>Table ronde : Conditions de mise en œuvre pour l'avenir immédiat</b> <i>Constituée de manière tripartite et animée par François GROSRIECHARD, ancien journaliste spécialisé du journal Le Monde.</i>
<b>10h30-11h15</b>	<b>Exposé Général : Ambitions et innovations de la Convention et résolutions.</b> <b>M. Jean-Marc SCHINDLER</b> <i>Président GTTHN* et 94<sup>ème</sup> CIT** (10<sup>e</sup> session maritime)</i> <i>La Directrice du Département des normes de l'OIT ou son représentant.</i>	<b>16h00-17h15</b>	<b>Ouverture de la table ronde aux questions du public</b>
<b>11h15-12h30</b>	<b>Interventions : Dynamique normative pour les ratifications et perspectives doctrinales.</b> <i>La situation internationale (représentant des Services de l'Etat)</i> <i>La situation nationale (représentant des Services de l'Etat)</i> <i>L'aspect doctrinal (universitaire)</i>	<b>17h15-17h30</b>	<b>Conclusion</b>  <b>M. Gilles de ROBIEN, Ambassadeur, Délégué du Gouvernement français à l'OIT.</b>

\*GTTHN= Groupe de Travail Tripartite de Haut Niveau

\*\*CIT= Conférence Internationale du Travail